



Groupe ActionLogement

Siège Social : 19/21 Quai d'Austerlitz - 75013 PARIS
SIREN 393 044 938

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "UMON", is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large, sweeping loop on the left side.

SOMMAIRE

Bilan	page 3
Compte de résultat.....	page 5
Annexes aux états financiers	page 6
I. Faits caractéristiques.....	page 6
II. Principes, règles et méthodes comptables	page 6
III. Notes sur le bilan.....	page 7
IV. Notes sur le compte de résultat	page 10
V. Autres informations.....	page 10

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort / Dép	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781	11 781		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install techniques, matériel, outillage				
Autres	58 727	54 791	3 936	1 369
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances ratt à des participations				
Titres immob de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	17 889		17 889	498
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	88 397	66 571	21 825	1 867
CREANCES (3)				
Créances clients et adhérents	4 658 249		4 658 249	1 780
Autres	22 912		22 912	21 418
TRESORERIE				
Disponibilités	5 320 226		5 320 226	731 413
Charges constatées d'avance	1 350		1 350	1 376
ACTIF CIRCULANT	10 002 736		10 002 736	755 987
TOTAL GENERAL	10 091 133	66 571	10 024 562	757 854

(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an		
(3) dont à plus d'un an		

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 332 119	
Ecart de réévaluation		
Réserves	125 611	115 841
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-37 423	9 770
FONDS ASSOCIATIFS	1 420 307	125 611
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	143 482	148 477
PROVISIONS	143 482	148 477
Fonds dédiés sur subventions	5 953 492	64 565
FONDS DEDIES	5 953 492	64 565
DETTE FINANCIERE		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur comm en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et bénéficiaires	2 259 765	221 505
Dettes fiscales et sociales	191 766	148 249
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 750	49 447
Produits constatés d'avance		
DETTE (1)	2 507 281	419 201
TOTAL GENERAL	10 024 562	757 854
(1) dont à plus d'un an		
(1) dont à moins d'un an	2 507 281	419 201
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Subventions	5 299 714	1 116 147
Cotisations	435 759	
Prestations de services	87 166	
Reprises sur amort, dépréc et prov, transfert de charges	7 861	5 507
Autres produits	36	873
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 830 535	1 122 527
Autres achats et charges externes	663 699	249 224
Salaires et traitements	427 391	405 511
Charges sociales	208 256	199 370
Impôts et taxes	29 513	23 808
Subventions accordées	1 107 940	216 147
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 113	2 328
Dotations aux provisions		21 946
Autres charges	4 621	
CHARGES D'EXPLOITATION	2 444 533	1 118 334
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 386 002	4 193
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	4 271	2 609
PRODUITS FINANCIERS	4 271	2 609
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	4 271	2 609
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 390 272	6 802
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	570	3 502
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréc, prov et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	570	3 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 969	48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations except aux amort, dépréc et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 969	48
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 399	3 454
Impôts sur les bénéfices	569	486
Engagements réalisés sur ressources affectées (produit)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (charge)	3 422 727	
TOTAL DES PRODUITS	5 835 376	1 128 638
TOTAL DES CHARGES	5 872 799	1 118 868
BENEFICE OU PERTE	-37 423	9 770

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

I – FAITS CARACTERISTIQUES

L'association ENTREPRISE HABITATION SOLIDARITE, désormais dénommée SOLI'AL suite à la décision de l'assemblée Générale Extraordinaire du 4 avril 2019, a reçu en 2018 le patrimoine de 7 associations dans le cadre :

- De fusions avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 avec les associations A2S, ADEL, ALES, HABITAT ET SOLIDARITE et CILEA,
- De dévolutions de patrimoines provenant des associations DROIT DE CITE HABITAT (avec effet au 30 novembre 2018) et LOGILIA DROIT DE CITE HABITAT (avec effet au 12 décembre 2018).

ACTION LOGEMENT SERVICES a accordé à SOLI'AL une subvention de 4 400 000 € sur la ligne « Ingénierie sociale » de l'enveloppe « aides à caractère très social » de l'année 2018. Cette subvention, qui a fait l'objet d'une convention de financement datée du 1^{er} octobre 2018, et de trois avenants, a été encaissée à hauteur de 300 000 € en 2018, le reliquat de 4 100 000 € devant être débloqué par ACTION LOGEMENT SERVICES en 2019.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables généraux suivants ont été appliqués :

- Principe de prudence,
- Principe d'indépendance des exercices,
- Hypothèse de continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes employées,
- Et conformément aux règles généralisées d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France aux associations, et notamment l'application du règlement 99-01 du CRC.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

III – NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS

Tableau de variation des immobilisations :

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781			11 781
TOTAL 1	11 781	0	0	11 781
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	10 900			10 900
Matériel de bureau et informatique	32 280	6 019		38 300
Mobilier	5 580	3 948		9 527
TOTAL 2	48 760	9 967	0	58 727
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et Cautionnements	498	17 772	382	17 889
TOTAL 3	498	17 772	382	17 889
TOTAL 1 + 2 + 3	61 039	27 739	382	88 397

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Modalités d'amortissements :

- Concessions, brevets, licenceslinéaire sur 3 ans
- Matériel de bureau et informatique linéaire sur 2 à 10 ans
- Matériel de transport.....linéaire sur 5 ans
- Mobilier linéaire sur 3 à 10 ans

Tableau de variation des amortissements :

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781			11 781
TOTAL 1	11 781	0	0	11 781
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	10 900			10 900
Matériel de bureau et informatique	31 983	2 381		34 363
Mobilier	5 580	3 948		9 527
TOTAL 2	48 463	6 328	0	54 791
TOTAL 1 + 2	60 243	6 328	0	66 571

CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Il est constaté une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'une créance est inférieure à sa valeur nette comptable.

Echéances des créances :

Rubriques	Total	Échéance		
		à - de 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Créances clients et adhérents				
Clients	35 768	35 768		
Adhérents cotisations	77 481	77 481		
Adhérents subventions	1 045 000	1 045 000		
Adhérents subventions à recevoir	3 500 000	3 500 000		
Autres				
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 100	3 100		
Personnel	9 478	9 478		
Personnel avances	1 328	1 328		
Etat taxe sur les salaires	9 006	9 006		
Charges constatées d'avance	1 350	1 350		
TOTAL	4 682 511	4 682 511	0	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance :

Rubriques	Montant
Maintenance informatique 1er trimestre 2019	1 350
TOTAL	1 350

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs sans droit de reprise :

Les fusions et dévolutions réalisées en 2018 ont fait ressortir des écarts correspondants aux actifs nets des associations apportées. Ces écarts ont été comptabilisés en fonds associatifs sans droit de reprise pour un montant total de 1 332 119 €.

Affectation du résultat N-1 :

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Fin d'exercice
Réserves	115 841	9 770	125 611
Résultat de l'exercice	9 770	-9 770	
TOTAL	125 611	0	125 611

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET MEDAILLES DU TRAVAIL

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail sont comptabilisés en application de la recommandation ANC n° 2013-02.

L'évaluation actuarielle de l'engagement a été réalisée selon la méthode dite « Projected Unit Credit / Prorate Service » (ou Méthode Prorata temporis). Les calculs sont effectués bénéficiaire par bénéficiaire selon le processus suivant :

- 1) calcul de Valeur Actuelle Probable : la VAP est estimée par projection de la prestation à l'échéance et intégration de facteurs d'actualisation financière et de probabilisation (survie et turnover).

- 2) détermination de la Projected Benefit Obligation : le calcul de la PBO repose sur le principe de répartition linéaire des droits sur la durée de vie active du salarié. Elle est égale à la fraction de la VAP correspondant aux droits acquis à la clôture de l'exercice, au prorata de l'ancienneté à cette date par rapport à l'ancienneté totale qu'aura le salarié à la date de versement de la prestation.

Tableau de variation des provisions :

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Vir compte à compte	Fin d'exercice
PROVISIONS POUR CHARGES					
- Indemnités de fin de carrière	148 477		4 995	-13 672	129 810
- Médailles du travail				13 672	13 672
TOTAL	148 477	0	4 995	0	143 482

FONDS DEEDIES

Les fonds dédiés représentent la partie des ressources affectées aux membres de l'association et qui n'a pas pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les écritures de restructuration des associations ont impacté les fonds dédiés à hauteur de 2 466 200 €. L'activité réalisée par SOLI'AL après la restructuration a généré un transfert de ressources nettes non utilisées dans les fonds dédiés pour 3 422 727 €.

Tableau de variation des fonds dédiés :

	Début d'exercice	Restructuration	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
FONDS DEEDIES					
Fonds dédiés sur subv fonctionnement	64 565	2 466 200	3 422 727		5 953 492
	64 565	2 466 200	3 422 727	0	5 953 492

DETTES

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Echéances des dettes :

Rubriques	Total	Échéance		
		à - de 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et bénéficiaires				
Fournisseurs	521 979	521 979		
Fournisseurs factures non parvenues	459 820	459 820		
Bénéficiaires	126 281	126 281		
Bénéficiaires aides engagées à décaisser	1 151 685	1 151 685		
Dettes fiscales et sociales				
Personnel	7 161	7 161		
Personnel charges à payer	71 462	71 462		
Organismes sociaux	74 949	74 949		
Organismes sociaux charges à payer	33 697	33 697		
Etat impôts et taxes	4 497	4 497		
DETTES DIVERSES				
Autres dettes				
Créditeurs divers	55 750	55 750		
TOTAL	2 507 281	2 507 281	0	0

IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à l'engagement.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les subventions accordées sont comptabilisées à l'engagement.

V – AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF SALARIE

Répartition des effectifs temps plein moyens de l'exercice par catégorie :

- Cadres..... 1,0
- Agents de maîtrise 3,5
- Employés 6,6
- Total..... 11,1

COMPTES PROFORMA

Les comptes proforma 2017 ont été établis par simple addition des postes des bilans et comptes de résultat des associations ayant été regroupées en 2018, sans aucun retraitement.

BILAN ACTIF (avec proforma 2017) :

Rubriques	Brut	Amort/Dép	Net 31/12/2018	31/12/2017 PROFORMA
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781	11 781		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres	58 727	54 791	3 936	4 574
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Prêts	17 889		17 889	3 263
ACTIF IMMOBILISE	88 397	66 571	21 825	7 837
CREANCES (3)				
Créances clients et adhérents	4 658 249		4 658 249	78 109
Autres	22 912		22 912	430 220
TRESORERIE				
Disponibilités	5 320 226		5 320 226	8 439 624
Charges constatées d'avance	1 350		1 350	31 551
ACTIF CIRCULANT	10 002 736		10 002 736	8 979 504
TOTAL GENERAL	10 091 133	66 571	10 024 562	8 987 341

BILAN PASSIF (avec proforma 2017) :

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017 PROFORMA
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 332 119	
Réserves	125 611	221 576
Report à nouveau		580 126
Résultat de l'exercice	-37 423	489 765
FONDS ASSOCIATIFS	1 420 307	1 291 467
Subventions d'investissements		166 367
FONDS ASSOCIATIFS		166 367
Provisions pour charges	143 482	148 477
PROVISIONS	143 482	148 477
Fonds dédiés sur subventions	5 953 492	2 738 383
FONDS DEDIES	5 953 492	2 738 383
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes financières divers		146 928
Avances et acomptes reçus sur comm en cours		8 059
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et bénéficiaires	2 259 765	942 059
Dettes fiscales et sociales	191 766	148 474
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 750	3 192 811
Produits constatés d'avance		204 316
DETTES (1)	2 507 281	4 642 647
TOTAL GENERAL	10 024 562	8 987 341

COMPTE DE RESULTAT (avec proforma 2017) :

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017 PROFORMA
Subventions	5 299 714	7 619 068
Cotisations	435 759	662 256
Prestations de services	87 166	87 969
Reprises sur amort, dépréc et prov, transfert de charges	7 861	25 532
Autres produits	36	873
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 830 535	8 395 698
Autres achats et charges externes	663 699	1 055 662
Salaires et traitements	427 391	639 256
Charges sociales	208 256	343 730
Impôts et taxes	29 513	23 858
Subventions accordées	1 107 940	6 219 660
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 113	25 308
Autres charges	4 621	
CHARGES D'EXPLOITATION	2 444 533	8 307 474
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 386 002	88 224
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 271	19 031
PRODUITS FINANCIERS	4 271	19 031
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		65
CHARGES FINANCIERES		65
RESULTAT FINANCIER	4 271	18 966
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 390 272	107 190
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	570	3 502
PRODUITS EXCEPTIONNELS	570	3 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 969	48
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 969	48
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 399	3 454
Impôts sur les bénéfices	569	4 102
Engagements réalisés sur ressources affectées (produit)		383 224
Engagements à réaliser sur ressources affectées (charge)	3 422 727	
TOTAL DES PRODUITS	5 835 376	8 801 455
TOTAL DES CHARGES	5 872 799	8 311 689
BENEFICE OU PERTE	-37 423	489 766



Emmanuel CORDIER

Jean-Philippe EVRARD

■ ■ ■

Associés

ASSOCIATION SOLI'AL

Association régie par la Loi de 1901

Siège social :

21, quai d'Austerlitz
75013 PARIS

SIREN 393 044 938

ASSOCIATION SOLI'AL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

3 A, rue Pétigny - Hôtel Royal - 78000 Versailles - Tél. : 01 30 97 08 78 - Fax : 01 30 97 08 79

e-mail : cabinet@dvaec.fr - site : www.cabinet-dva.fr

Adresse de correspondance : RP 743 - 78007 Versailles Cedex

Société d'expertise-comptable, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France.

Société de commissariat aux comptes, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

S.E.L.A.R.L. au capital de 654 652 € - R.C.S. Versailles 401 131 453 - A.P.E. 6920Z



Aux Membres de l'Association SOLI'AL,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOLI'AL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et dont le total des capitaux propres fait ressortir un total de 1 420 307 €, y compris un résultat déficitaire de - 37 423 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :



- Des notes de l'annexe comptable mentionnent pages 6 et 8 les opérations de fusions avec les Associations A2S, ADEL, ALES, HABITAT ET SOLIDARITE, CILEA, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018, et la comptabilisation des dévolutions de patrimoine des Associations DROIT DE CITE HABITAT et LOGILIA DROIT DE CITE HABITAT, respectivement en novembre et décembre 2018, au profit de votre Association ENTREPRISE HABITATION SOLIDARITE, nouvellement dénommée SOLI'AL. Pour permettre la comparabilité des comptes, l'annexe comptable indique pages 10 à 12, la présentation de comptes proforma.
- L'annexe comptable indique page 6 une subvention d'un montant de 4 400 000 € consentie en 2018 par la SAS ACTION LOGEMENT SERVICES au titre de « L'ingénierie sociale » et les « Aides à caractère très sociale ».
- Les fonds dédiés de subventions représentent la quote-part de subventions non utilisée au 31 décembre 2018 pour un solde de fin d'exercice d'un montant de 5 953 492 €. Ces fonds dédiés figurent dans le tableau de variation en page 9 de l'annexe comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

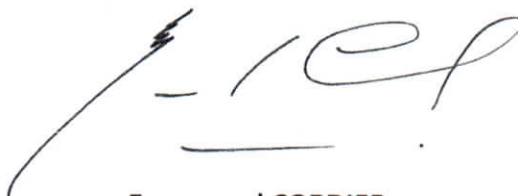
Fait à Versailles, le 11 juin 2019

DVA

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Représenté par



Emmanuel CORDIER



Groupe ActionLogement

Siège Social : 19/21 Quai d'Austerlitz - 75013 PARIS
SIREN 393 044 938

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018



SOMMAIRE

Bilan	page 3
Compte de résultat.....	page 5
Annexes aux états financiers	page 6
I. Faits caractéristiques.....	page 6
II. Principes, règles et méthodes comptables	page 6
III. Notes sur le bilan.....	page 7
IV. Notes sur le compte de résultat	page 10
V. Autres informations.....	page 10



BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort/Dép	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781	11 781		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install techniques, matériel, outillage				
Autres	58 727	54 791	3 936	1 369
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances ratt à des participations				
Titres immob de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	17 889		17 889	498
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	88 397	66 571	21 825	1 867
CREANCES (3)				
Créances clients et adhérents	4 658 249		4 658 249	1 780
Autres	22 912		22 912	21 418
TRESORERIE				
Disponibilités	5 320 226		5 320 226	731 413
Charges constatées d'avance	1 350		1 350	1 376
ACTIF CIRCULANT	10 002 736		10 002 736	755 987
TOTAL GENERAL	10 091 133	66 571	10 024 562	757 854
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				



BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 332 119	
Ecart de réévaluation		
Réserves	125 611	115 841
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-37 423	9 770
FONDS ASSOCIATIFS	1 420 307	125 611
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	143 482	148 477
PROVISIONS	143 482	148 477
Fonds dédiés sur subventions	5 953 492	64 565
FONDS DEDIES	5 953 492	64 565
DETTE FINANCIERE		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur comm en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et bénéficiaires	2 259 765	221 505
Dettes fiscales et sociales	191 766	148 249
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 750	49 447
Produits constatés d'avance		
DETTE (1)	2 507 281	419 201
TOTAL GENERAL	10 024 562	757 854
(1) dont à plus d'un an		
(1) dont à moins d'un an	2 507 281	419 201
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Subventions	5 299 714	1 116 147
Cotisations	435 759	
Prestations de services	87 166	
Reprises sur amort, dépréc et prov, transfert de charges	7 861	5 507
Autres produits	36	873
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 830 535	1 122 527
Autres achats et charges externes	663 699	249 224
Salaires et traitements	427 391	405 511
Charges sociales	208 256	199 370
Impôts et taxes	29 513	23 808
Subventions accordées	1 107 940	216 147
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 113	2 328
Dotations aux provisions		21 946
Autres charges	4 621	
CHARGES D'EXPLOITATION	2 444 533	1 118 334
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 386 002	4 193
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	4 271	2 609
PRODUITS FINANCIERS	4 271	2 609
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	4 271	2 609
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 390 272	6 802
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	570	3 502
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréc, prov et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	570	3 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 969	48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations except aux amort, dépréc et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 969	48
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 399	3 454
Impôts sur les bénéfices	569	486
Engagements réalisés sur ressources affectées (produit)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (charge)	3 422 727	
TOTAL DES PRODUITS	5 835 376	1 128 638
TOTAL DES CHARGES	5 872 799	1 118 868
BENEFICE OU PERTE	-37 423	9 770

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

I – FAITS CARACTERISTIQUES

L'association ENTREPRISE HABITATION SOLIDARITE, désormais dénommée SOLI'AL suite à la décision de l'assemblée Générale Extraordinaire du 4 avril 2019, a reçu en 2018 le patrimoine de 7 associations dans le cadre :

- De fusions avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 avec les associations A2S, ADEL, ALES, HABITAT ET SOLIDARITE et CILEA,
- De dévolutions de patrimoines provenant des associations DROIT DE CITE HABITAT (avec effet au 30 novembre 2018) et LOGILIA DROIT DE CITE HABITAT (avec effet au 12 décembre 2018).

ACTION LOGEMENT SERVICES a accordé à SOLI'AL une subvention de 4 400 000 € sur la ligne « Ingénierie sociale » de l'enveloppe « aides à caractère très social » de l'année 2018. Cette subvention, qui a fait l'objet d'une convention de financement datée du 1^{er} octobre 2018, et de trois avenants, a été encaissée à hauteur de 300 000 € en 2018, le reliquat de 4 100 000 € devant être débloqué par ACTION LOGEMENT SERVICES en 2019.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables généraux suivants ont été appliqués :

- Principe de prudence,
- Principe d'indépendance des exercices,
- Hypothèse de continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes employées,
- Et conformément aux règles généralisées d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France aux associations, et notamment l'application du règlement 99-01 du CRC.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.



III – NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS

Tableau de variation des immobilisations :

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781			11 781
TOTAL 1	11 781	0	0	11 781
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	10 900			10 900
Matériel de bureau et informatique	32 280	6 019		38 300
Mobilier	5 580	3 948		9 527
TOTAL 2	48 760	9 967	0	58 727
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et Cautionnements	498	17 772	382	17 889
TOTAL 3	498	17 772	382	17 889
TOTAL 1 + 2 + 3	61 039	27 739	382	88 397

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Modalités d'amortissements :

- Concessions, brevets, licenceslinéaire sur 3 ans
- Matériel de bureau et informatiquelinéaire sur 2 à 10 ans
- Matériel de transport.....linéaire sur 5 ans
- Mobilierlinéaire sur 3 à 10 ans

Tableau de variation des amortissements :

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781			11 781
TOTAL 1	11 781	0	0	11 781
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de transport	10 900			10 900
Matériel de bureau et informatique	31 983	2 381		34 363
Mobilier	5 580	3 948		9 527
TOTAL 2	48 463	6 328	0	54 791
TOTAL 1 + 2	60 243	6 328	0	66 571

CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Il est constaté une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'une créance est inférieure à sa valeur nette comptable.

Echéances des créances :

Rubriques	Total	Échéance		
		à - de 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Créances clients et adhérents				
Clients	35 768	35 768		
Adhérents cotisations	77 481	77 481		
Adhérents subventions	1 045 000	1 045 000		
Adhérents subventions à recevoir	3 500 000	3 500 000		
Autres				
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 100	3 100		
Personnel	9 478	9 478		
Personnel avances	1 328	1 328		
Etat taxe sur les salaires	9 006	9 006		
Charges constatées d'avance	1 350	1 350		
TOTAL	4 682 511	4 682 511	0	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance :

Rubriques	Montant
Maintenance informatique 1er trimestre 2019	1 350
TOTAL	1 350

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs sans droit de reprise :

Les fusions et dévolutions réalisées en 2018 ont fait ressortir des écarts correspondants aux actifs nets des associations apporteurs. Ces écarts ont été comptabilisés en fonds associatifs sans droit de reprise pour un montant total de 1 332 119 €.

Affectation du résultat N-1 :

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Fin d'exercice
Réserves	115 841	9 770	125 611
Résultat de l'exercice	9 770	-9 770	
TOTAL	125 611	0	125 611

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET MEDAILLES DU TRAVAIL

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail sont comptabilisés en application de la recommandation ANC n° 2013-02.

L'évaluation actuarielle de l'engagement a été réalisée selon la méthode dite « Projected Unit Credit / Prorate Service » (ou Méthode Prorata temporis). Les calculs sont effectués bénéficiaire par bénéficiaire selon le processus suivant :

- 1) calcul de Valeur Actuelle Probable : la VAP est estimée par projection de la prestation à l'échéance et intégration de facteurs d'actualisation financière et de probabilisation (survie et turnover).

- 2) détermination de la Projected Benefit Obligation : le calcul de la PBO repose sur le principe de répartition linéaire des droits sur la durée de vie active du salarié. Elle est égale à la fraction de la VAP correspondant aux droits acquis à la clôture de l'exercice, au prorata de l'ancienneté à cette date par rapport à l'ancienneté totale qu'aura le salarié à la date de versement de la prestation.

Tableau de variation des provisions :

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Vir compte à compte	Fin d'exercice
PROVISIONS POUR CHARGES					
- Indemnités de fin de carrière	148 477		4 995	-13 672	129 810
- Médailles du travail				13 672	13 672
TOTAL	148 477	0	4 995	0	143 482

FONDS DEDIES

Les fonds dédiés représentent la partie des ressources affectées aux membres de l'association et qui n'a pas pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les écritures de restructuration des associations ont impacté les fonds dédiés à hauteur de 2 466 200 €. L'activité réalisée par SOLI'AL après la restructuration a généré un transfert de ressources nettes non utilisées dans les fonds dédiés pour 3 422 727 €.

Tableau de variation des fonds dédiés :

	Début d'exercice	Restructuration	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
FONDS DEDIES					
Fonds dédiés sur subv fonctionnement	64 565	2 466 200	3 422 727		5 953 492
	64 565	2 466 200	3 422 727	0	5 953 492

DETTES

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Echéances des dettes :

Rubriques	Total	Échéance		
		à - de 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et bénéficiaires				
Fournisseurs	521 979	521 979		
Fournisseurs factures non parvenues	459 820	459 820		
Bénéficiaires	126 281	126 281		
Bénéficiaires aides engagées à décaisser	1 151 685	1 151 685		
Dettes fiscales et sociales				
Personnel	7 161	7 161		
Personnel charges à payer	71 462	71 462		
Organismes sociaux	74 949	74 949		
Organismes sociaux charges à payer	33 697	33 697		
Etat impôts et taxes	4 497	4 497		
DETTES DIVERSES				
Autres dettes				
Créditeurs divers	55 750	55 750		
TOTAL	2 507 281	2 507 281	0	0

IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à l'engagement.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les subventions accordées sont comptabilisées à l'engagement.

V – AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF SALARIE

Répartition des effectifs temps plein moyens de l'exercice par catégorie :

- Cadres..... 1,0
- Agents de maîtrise 3,5
- Employés 6,6
- Total..... 11,1

COMPTES PROFORMA

Les comptes proforma 2017 ont été établis par simple addition des postes des bilans et comptes de résultat des associations ayant été regroupées en 2018, sans aucun retraitement.

BILAN ACTIF (avec proforma 2017) :

Rubriques	Brut	Amort/Dép	Net 31/12/2018	31/12/2017 PROFORMA
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	11 781	11 781		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres	58 727	54 791	3 936	4 574
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Prêts	17 889		17 889	3 263
ACTIF IMMOBILISE	88 397	66 571	21 825	7 837
CREANCES (3)				
Créances clients et adhérents	4 658 249		4 658 249	78 109
Autres	22 912		22 912	430 220
TRESORERIE				
Disponibilités	5 320 226		5 320 226	8 439 624
Charges constatées d'avance	1 350		1 350	31 551
ACTIF CIRCULANT	10 002 736		10 002 736	8 979 504
TOTAL GENERAL	10 091 133	66 571	10 024 562	8 987 341

BILAN PASSIF (avec proforma 2017) :

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017 PROFORMA
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 332 119	
Réserves	125 611	221 576
Report à nouveau		580 126
Résultat de l'exercice	-37 423	489 765
FONDS ASSOCIATIFS	1 420 307	1 291 467
Subventions d'investissements		166 367
FONDS ASSOCIATIFS		166 367
Provisions pour charges	143 482	148 477
PROVISIONS	143 482	148 477
Fonds dédiés sur subventions	5 953 492	2 738 383
FONDS DEDES	5 953 492	2 738 383
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes financières divers		146 928
Avances et acomptes reçus sur comm en cours		8 059
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et bénéficiaires	2 259 765	942 059
Dettes fiscales et sociales	191 766	148 474
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 750	3 192 811
Produits constatés d'avance		204 316
DETTES (1)	2 507 281	4 642 647
TOTAL GENERAL	10 024 562	8 987 341

COMPTE DE RESULTAT (avec proforma 2017) :

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017 PROFORMA
Subventions	5 299 714	7 619 068
Cotisations	435 759	662 256
Prestations de services	87 166	87 969
Reprises sur amort, dépréc et prov, transfert de charges	7 861	25 532
Autres produits	36	873
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 830 535	8 395 698
Autres achats et charges externes	663 699	1 055 662
Salaires et traitements	427 391	639 256
Charges sociales	208 256	343 730
Impôts et taxes	29 513	23 858
Subventions accordées	1 107 940	6 219 660
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 113	25 308
Autres charges	4 621	
CHARGES D'EXPLOITATION	2 444 533	8 307 474
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 386 002	88 224
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 271	19 031
PRODUITS FINANCIERS	4 271	19 031
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		65
CHARGES FINANCIERES		65
RESULTAT FINANCIER	4 271	18 966
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 390 272	107 190
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	570	3 502
PRODUITS EXCEPTIONNELS	570	3 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 969	48
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 969	48
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 399	3 454
Impôts sur les bénéfices	569	4 102
Engagements réalisés sur ressources affectées (produit)		383 224
Engagements à réaliser sur ressources affectées (charge)	3 422 727	
TOTAL DES PRODUITS	5 835 376	8 801 455
TOTAL DES CHARGES	5 872 799	8 311 689
BENEFICE OU PERTE	-37 423	489 766

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2019

L'an deux mille Dix-neuf,
Le vingt-cinq juin,
À dix heures trente,

Les membres de l'association Soli'AL dont le siège social est à Paris (75013), 19/21 quai d'Austerlitz se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président adressée à chaque membre et au Commissaire aux Comptes conformément aux dispositions légales et statutaires.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés les membres suivants :

1. Membres de droit :

- ACTION LOGEMENT SERVICES, représentée par Monsieur Gilles FURNO

2. Membres adhérents

- HABITAT BEAUJOLAIS VAL DE SAONE représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- FRANCE HABITATION représentée par Madame Nathalie SIMON,
- SA D'HLM TROIS MOULINS HABITAT représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- GRAND LYON HABITAT représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- ESH IMMOBILIER 3F représentée par M. DUCRET,
- ESH IMMOBILIER ATLANTIC AMENAGEMENT représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- ESH 3F CENTRE VAL DE LOIRE représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- ESH 3F NORD ARTOIS représentée par Madame Nathalie SIMON,
- ESH 3F SEINE ET MARNE représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- ESH 3F OCCITANIE représentée par Madame Nathalie SIMON,
- ESH IMMOBILIERE PODELIHA représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- IN'LI AURA représentée par Madame Nathalie SIMON,
- IN'LI représentée par Madame Nathalie SIMON,
- ESH ANTIN RESIDENCES représentée par Monsieur Pascal BAUDOIN,
- FREHA représentée par Monsieur Gilles FURNO,
- LOGEVIE représentée par Philippe GERY,
- CAIO représentée par Monsieur Philippe GERY,
- APES représentée par Hélène BARIL.

Sont absents et excusés :

- ALLIADE HABITAT,
- EQUATURE,
- LOGIVELAY
- PROCIVIS RHONE,
- DOMAXIS,
- 1001 Vies Habitat,
- EMMAUS HABITAT,
- SA d'HLM LOGIREP,
- EST METROPOLE HABITAT,

- ESH IMMOBILIERE MEDITERRANEE,
- ESH 3F GRAND EST,
- ESH IMMOBILIERE RHONE ALPES,
- ESH IMMOBILIERE BASSE SEINE,
- SHLMR,
- SA IMMOBILIERE DU MOULIN VERT,
- SOCIETE IMMOBILIERE GRAND HAINAUT,
- EMMAUS HABITAT,
- COOPERER POUR HABITER,
- CLAIRSIENNE,
- DOMOFRANCE,
- IN'LI SUD OUEST,
- DIACONAT DE BORDEAUX,
- FONDATION ABBE PIERRE NOUVELLE AQUITAINE,
- HABITAT ET HUMANISME GIRONDE,
- SACICAP DE LA GIRONDE,
- CILOGIS,
- LA DOLOISE,
- Monsieur François PORTAY,
- Monsieur Gérard BONIN,
- Monsieur Bruno MIRIEU de LABARRE,
- Monsieur Jean-Yves MATTHIEU,
- Monsieur Francis TARD
- LSVO (ESH),
- PICARDIE HABITAT (ESH),
- CODELOG (ESH),
- ADIL 92.

Assistent également à cette réunion, sans voix délibérative, les administrateurs suivants :

- Madame Nathalie SIMON, CGT, Présidente du Conseil d'administration,
- Monsieur Philippe RONDOT, MEDEF, administrateur,
- Monsieur Michel JAFFIOL, MEDEF, administrateur,
- Madame Chantal BOUSQUIERE, CFTC, administrateur,
- Madame Marie-Madeleine N'GANKO, CFDT, administrateur,
- Monsieur Yacine L'KASSIMI, MEDEF, administrateur,
- Monsieur Philippe ORVAIN, MEDEF, administrateur,
- Monsieur Emmanuel CORDIER, représentant le cabinet DVA, commissaire aux comptes,
- Madame Annie EVEILLEAU, FO, administrateur,
- Monsieur Philippe GERY, CFE-CGC, administrateur,

Assistent également à cette réunion les personnes suivantes :

- Monsieur Gilles FURNO, Directeur général de Soli'AL,
- Monsieur Hervé GIMENEZ, Secrétaire général de Soli'AL,
- Madame Gwendoline BOIVIN, Juriste d'Action Logement Services.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que :

- Lorsqu'au moins au moins un « membre de droit » est présent,
- Lorsqu'au moins dix « membres adhérents » sont présents ou représentés.

Constatant que le quorum est atteint, l'assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

La Présidente déclare la séance ouverte, elle dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence ;
- une copie des lettres de convocation ;
- les rapports du commissaire aux comptes ;
- le rapport d'activité 2018 ;
- les comptes annuels
- les statuts et le règlement intérieur de l'association ;
- l'ordre du jour de l'assemblée générale ;
- le rapport du conseil d'administration ;
- le texte des résolutions à soumettre à l'assemblée.

Les membres du bureau certifient l'exactitude de la feuille de présence.

La Présidente rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité et financier 2018.
- Présentation des comptes annuels clos au 31 décembre 2018 du commissaire aux comptes.
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels dudit exercice
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation du Résultat.
- Nomination de Monsieur Bernard VERQUERRE Administrateur.
- Fixation de la Cotisation.
- Pouvoirs

Madame Nathalie SIMON préside la séance en sa qualité de Présidente du Conseil d'administration.

Action Logement Services représentée par Monsieur Gilles FURNO et LOGEVIE représentée par Monsieur Philippe GERY sont nommés scrutateurs.

Madame Gwendoline BOIVIN est nommée Secrétaire de séance.

La Présidente commence la lecture du texte des délibérations.

Plus personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité et financier sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, approuve ledit rapport.

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Bilan, du compte de Résultat et de l'annexe comptable, pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus de leur gestion au Président et aux membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, conformément aux dispositions réglementaires, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de -37 423€ de la façon suivante :

- Réserves : - 37 423€

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 5 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire décide du montant des cotisations :

- membres de droit : 50,00 € (ALS)
- membres adhérents : 50,00 €

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver la nomination au titre du mandat d'administrateur de Monsieur Bernard VERQUERRE, membre de la CPME, pour une durée de 3 ans renouvelable, expirant la première fois, à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer, en 2022, sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

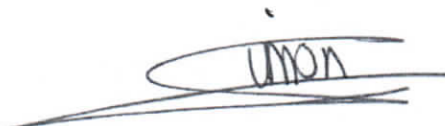
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir tous dépôts et toutes formalités requises par la Loi, et généralement faire le nécessaire.

L'Assemblée Générale vote cette résolution à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la Présidente lève la séance à midi trente.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Certifié conforme
LA PRESIDENTE
Madame Nathalie SIMON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'NATHALIE SIMON', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

